

Fiche Pôle Marines n°3

Se promener ou randonner pour une sortie d'un dimanche ou d'un jour de fête entre **Marines et Chaussy**

« La Rando des Richesses Archéologiques originales »

Réf. Carte IGN n° 2113 1/250000
Total de l'ordre de : 40 Km

Villages situés sur le parcours ou à proximité :

Marines– Chars– Nucourt– Magny en Vexin -Chaussy

Autres Evasions

Possibilité de prendre l'Axe Central en direction des chemins du Parc National Régional
Possibilité de rejoindre les différents Pôles de Chaussy, Saint Clair sur Epte
Possibilité de prendre l'Axe Central en direction d'Auvers sur Oise, des Trois Forêts, l'Abbaye de Royaumont
Possibilité de randonner vers les chemins du Parc Oise Pays de France

Informations Touristiques

MARINES :

Des vestiges archéologiques datant de la préhistoire et de l'Antiquité prouvent une occupation ancienne du territoire, répartie dans un premier temps sur le hameau des Hautiers. Marines date sans doute des débuts de la féodalité, et, au Xe siècle, trois châteaux intégrés au système de fortifications de la région coexistent, avant de disparaître aux XIe et XIIe siècles.

Eglise Saint-Remi :

L'édifice succède à un prieuré détruit par les Anglais en 1435. Il est en partie construit dans un style gothique, avec une nef, deux bas-côtés et un chœur tripartite voûtés d'ogives. Ce dernier montre une corniche avec des arcatures retombant sur des figures de grotesques ou de monstres, dans un genre surtout visible dans la région de Beauvais aux XIIe et XIIIe siècles.



Gare :

La ligne de chemin de fer desservant la région de Rhus est inaugurée en 1886. M. Peyron, conseiller général et maire de Marines, décide de la prolonger jusqu'à sa localité. Le tronçon Épiais-Rhus - Marines est ouvert à l'exploitation le 7 novembre 1891, et celui reliant la commune à Chars n'est achevé qu'en 1910.



Fontaine :

Première fontaine du village, elle se trouvait jusqu'en 1832 sur la place du Château, à l'emplacement de l'orme qui marquait l'entrée du cimetière et servait à l'affichage des décisions de justice.



V4.1

Elle est alimentée par des canalisations anciennes qui captent les sources de la butte. Ces installations sont réalisées par le seigneur de Marines à l'époque, Thomas de Rivie.

Oratoire :

Le bâtiment est construit à l'emplacement d'un ancien prieuré du XI^e siècle, à la demande de Pierre Brulard de Sillery qui le confie aux frères de l'Oratoire. Ils y installent une école de théologie, et c'est dans ce lieu que l'oratorien, philosophe et physicien Nicolas de Malebranche écrit les Conversations chrétiennes en 1676.



Lavoir :

Appartenant à un gros hameau, village originel installé au pied de la motte féodale, ce lavoir est de taille importante. L'aire pavée fait le tour de son bassin, tandis qu'un toit de tuiles le recouvre sur une grande partie. Il est alimenté par la fontaine Saint-Remi, captée et aménagée.



CHARS :

Chars est l'un des trois territoires donnés par Dagobert à l'abbaye de Saint-Denis. En 1167, il est investi ainsi que son château fort par les Anglais, puis brûlé. Trente ans plus tard, le seigneur du lieu, Jean de Gisors, décide de l'édification d'une forteresse, appelée Château-Gaillard. Jeanne de Ferrière, arrière-petite-fille de Louis VIII, fonde un hôtel-Dieu en 1306. Le village, qui tombe aux mains des Anglais en 1419, est ensuite fortifié en 1548 par Louis de Rouville, gouverneur de Dieppe (Seine-Maritime). Chars voit passer plusieurs personnes célèbres, tels Louis XIII, Anne d'Autriche, Richelieu et Napoléon I^{er}.

Eglise Saint-Sulpice :

Donnée en 1176 à l'abbaye de Saint-Denis par Thibaud II de Gisors, cette église dépend initialement de l'archevêché de Rouen. La nef, construite vers 1160, possède des chapiteaux ornés de feuilles d'acanthé, d'animaux et de monstres. Le chœur, commencé vers 1190 et achevé vers 1230, s'inspire de l'église Saint-Germer de Fly, l'un des modèles de l'architecture gothique avec Saint-Denis.



Entrée de Ferme :

Percée dans un mur d'enceinte en pierres de taille, cette entrée de ferme possède une porte surmontée d'un linteau de bois et d'un toit étroit à deux versants. Simple, elle aurait appartenu à une exploitation de taille modeste.



Porche :

En forme d'arc en plein cintre, comme l'entrée latérale réservée aux piétons, ce porche est intégré aux bâtiments d'une ancienne ferme. Pavé de grès, il est édifié en pierres de taille pour sa partie inférieure, avec, de chaque côté, des bouleroues de pierre destinées à protéger les jambages de la porte des coups de moyeu des voitures, et celles-ci des chocs violents.



Ancien hôtel-Dieu

Fondé en 1371 par le seigneur de Chars, Pierre I^{er} d'Aumont, l'hôtel-Dieu a pour vocation d'héberger les pauvres, de les vêtir, et de leur apporter les soins élémentaires. Il se présente comme un corps de logis de 130 mètres de long avec une cour et un jardin.



NUCOURT :

Le village est mentionné pour la première fois en 832, dans une charte rédigée par l'abbé de Saint-Denis. Il semble avoir été habité auparavant par les Galls, comme le prouvent les hachettes en silex ou les bouts de pique, en forme de losanges, trouvés dans le sol.

V4.1

Jules César y aurait établi un camp, dont les travaux de retranchement sont toujours apparents, sur une sorte de promontoire fortifié. Il aurait également fait construire des voies de communication, notamment une route en gros grès encore visible en plusieurs endroits.

Carrières :

La nature du sous-sol encourage très tôt l'exploitation des carrières souterraines de pierres de taille et de moellons. Le village de Nucourt ainsi que les communes avoisinantes sont construits avec ces matériaux. Parallèlement se développe la culture des champignons, au fur et à mesure des progressions dans les galeries. La production, représentant des centaines de kilos, était auparavant envoyée quotidiennement à Paris.



Eglise Saint-Quentin :

La particularité de cette église réside dans sa situation, à 1 kilomètre du village, ce qui la sauve des bombardements de 1944. Elle possède deux clochers de style différent : l'un, traditionnel, date du XIIIe siècle et se place au milieu du chœur, tandis que l'autre, d'un style Renaissance, est appliqué contre la façade et s'apparente à une tour carrée, inachevée à cause des guerres de religion. C'est lui qui sert de porche d'entrée, et il est attribué à Jean Grappin.



Ferme Lerebour :

Le corps d'habitation et les bâtiments d'exploitation, qui abritent des greniers où l'on entrepose la paille, des écuries et des étables, sont tournés vers la cour intérieure. Ce type de ferme s'est révélé inadapté à une agriculture plus moderne, dans laquelle le grain est battu et directement porté au silo.



Fontaine :

La fontaine caractérise les premières tentatives d'ornementation sur le mobilier urbain, par sa guirlande centrale ou sa frise végétale.



MAGNY EN VEXIN :

Sur le site de Magny-en-Vexin, propice à l'agriculture et à l'élevage, se sont implantés successivement un village gaulois, puis un vicus gallo-romain. Certains placent à Magny, situé sur la chaussée reliant Paris à Rouen, la station romaine Petromentalum. Le destin de la localité, dénommée Magniacum au XIe siècle, est lié à celui de ses seigneurs. Pierre Le Gendre, ainsi, obtient notamment de Louis XII la création de deux foires annuelles dès 1498.

Nommé trésorier de France puis secrétaire général des Aides, il fait encore profiter Magny-en-Vexin de son influence. Entre 1532 et 1546, la localité est élevée au rang de bailliage royal et de ville par François Ier ; il l'autorise par ce fait à porter blason et à s'entourer de remparts et de fossés.

Église Notre-Dame :

Incendiée par les Anglais en 1436, l'église est reconstruite presque intégralement au XVIe siècle ; les piliers du clocher sont les seuls vestiges de l'établissement primitif. Le nouveau sanctuaire se révèle cependant rapidement insuffisant face à l'expansion démographique. Un nouveau chœur est donc construit au début du XVIe siècle.



Piliers :

Ces piliers ont été édifiés à l'emplacement de l'ancienne porte de Paris. Ils sont constitués de matériaux régionaux ; la pierre dure provient des carrières d'Arthieul, Avernès et Nucourt, et la pierre tendre de Saint-Gervais. Dans l'un des piliers est aménagé un réservoir, financé par l'administration. Alimenté par la fontaine des Blés, il a une contenance de 40 m³ d'eau. Cet aménagement fait partie d'un projet établi sur ordre de Louis Thiroux de Crosne, intendant de la généralité de Rouen, dans le cadre du percement de la route royale de Paris à Rouen.



V4.1

Château des Boves :

Ce château a été reconstruit pour M. Boisdemets dans un style néo-classique, pourtant en déclin à cette époque. Il est ensuite acquis par la famille Santerre, qui y loge sa nombreuse domesticité, pas moins de huit personnes en 1846.



Couvent des Cordeliers :

Cette maison incorpore la majeure partie du couvent édifié par les cordeliers entre 1634 et 1682, dont subsistent des colonnes, intégrées dans le mur de clôture, ainsi que le cloître, qui communiquait à l'époque avec la chapelle et la sacristie, désormais détruites.



Lavoir de la Digue :

Ce lavoir, l'un des plus anciens du Vexin, est établi en 1771 grâce à une souscription lancée par le curé Du Buisson. Il était utilisé principalement pour le rinçage du linge. Seules les pièces de couleur et les vêtements fragiles y étaient lavés, la lessive du blanc étant en effet traditionnellement faite à domicile.



Maison Henri II :

Cette maison est attribuée sans preuve à l'architecte Jean Grappin, qui travaille à l'époque à l'église de Magny-en-Vexin, érigée sur une cave du XIII^e siècle. Le décor, notamment la frise dorique, est caractéristique de la manière italienne qui influence l'architecture française de la seconde Renaissance.



CHAUSSY :

Occupé dès l'époque paléolithique et à la période gallo-romaine, le territoire de Chaussy se situe à la limite du pays d'Arthies. Les carrières locales ont fourni les matériaux nécessaires à la construction des maisons du village. Un four à chaux y était autrefois installé. Le nom de la localité apparaît en 690 et celui de la paroisse en 854.

Petit Château « le Couvent » :

Ce château s'élève à l'emplacement de l'ancien couvent des bénédictines de Sainte-Madeleine, fondé en 1160 par le roi Louis VII et ruiné par les Anglais en 1432. Rebâti entièrement par le seigneur de Villarceaux en 1524, il retrouve sa fonction première jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.



Ferme-Manoir de Méré :

Cette ferme est une ancienne dépendance du domaine de Villarceaux. La tour ronde (I. M. H. 1927), qui conserve une partie de sa courtine et son escalier, témoigne d'une fonction défensive, ainsi que les murs, épais de 90 à 95 centimètres



Croix Pattée :

Cette croix figure déjà sur le plan terrier de Villarceaux de 1745. Elle est semblable à la croix de justice implantée à Courcelles-sur-Viosne.



INFORMATIONS PRATIQUES

Possibilité **sur réservation** de rejoindre en vans les clubs et partir ensuite en randonnée puis y revenir :

Marines	Centre Equestre A Vos Marques Ecuries des Acacias (Gîte Cavaliers et Chevaux)	Tél : 06-82-91-08-33 acmeacacias@orange.fr
Chaussy	Les Ecuries de Chaussy Corinne Michaud	Tél : 01.34.67.77.75 fermedelatour@wanadoo.fr
Chaussy	La Grande Fontaine Christina et Vasco Valente (Maison d'Hôtes 9 personnes)	Tel: 01 34 67 95 46 lagrandefontaine@orange.fr
Chaussy	La Ferme de Boucagny Patrick Gibon (gîte cavaliers en Yourte)	Tél : 01.34.67.90.24 boucagny@infonie.fr
Chaussy	Gîte cavaliers Isabelle et Cyril Grellier	Tél : 01, 34.67.77.33 gites@gites-val-doise.com
Chaussy	La Ferme de la Bergerie Marion Diaz Gîte Equestre Villarceaux	Tél : 01.34.67.91.23 Marion.diaz@fph.fr

Halte Déjeuner

Au Restaurant :

Kington Café	Tél : 01.30.39.80.95	5 place du MI Leclerc 95 MARINES
La Renaissance	Tél : 01.30.39.70.43	36 rue Jean Jaures 95 MARINES
La Roseraie	Tél : 01.30.37.92.92	5 rue Marcel Leclerc 95450 ABLEIGES

Pause Pique Nique

Uniquement à titre indicatif et sous réserve de l'accord de la Mairie

- La Cressonnière
- Nucourt

Coordonnées utiles :

Maréchaux Ferrants :

Eric FERBUS	Tél : 06.80.30.77.97,	LE HEAULME
Damien THOLLON	Tél : 06.77.96.08.90	ABLEIGES

Vétérinaires :

Georges SERIGNAC	Tél : 01.30.36.48.17	MERY SUR OISE
Antoine LEJOUR	Tél : 01.34.67.54.75	MARINES

Gendarmerie Nationale	Tél : 01 30 27 31 40	CHAussy
------------------------------	----------------------	---------

V4.1

Pompiers

Tél : 18

Facilité d'accès :

Prendre **A15** direction **Cergy Pontoise / Rouen** - à Cergy prendre **sortie n°10** et suivre Marines

Tous renseignements complémentaires et précision sur demande au Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise. Notamment pour monter une randonnée et trouver un lieu de pique nique autre qu'un centre équestre.

Contact :

Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise

Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle - 106 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

Tel : 01.39.59.74.02 Mail : CDEVO95@aol.com site internet www.equitation95.com

Version 05/04/2017 15:53



